

MODELE DE CERTIFICAT DE TRAVAIL

A l'attention des utilisateurs du présent document

Conformément aux dispositions de l'article 69 du « socle commun » de la convention collective, le certificat de travail est un document écrit qui sert de preuve de l'existence et de la durée de la relation de travail.

Ce document est remis au salarié sur son lieu de travail quelle que soit la cause de la rupture du contrat de travail et la durée du contrat.

Il doit être signé par le particulier employeur.

Il ne remplace pas la lettre de recommandation qui peut être établie par le particulier employeur au bénéfice du salarié.

Ce modèle présente une valeur indicative et non conventionnelle.

Pour faciliter l'utilisation du présent modèle, des commentaires sont insérés en italique (et en bleu). Ils sont à supprimer du document définitif remis au salarié.

Je soussigné(e),

demeurant au

et immatriculé(e) sous le numéro d'employeur[N° Cesu, Pajemploi, MSA],

Certifie avoir employé Madame/Monsieur

demeurant au

en qualité de

[Nature de ou des emplois occupé(s) par le salarié et, le cas échéant, périodes au cours desquels ils ont été occupés],

du..... *[Date du premier jour travaillé]* au*[Date de fin du contrat de travail],*

[le cas échéant si le salarié a travaillé en tant qu'assistant maternel] pour accueillir l'enfant [à compléter avec le nom et le prénom de l'enfant].

Madame/Monsieurme quitte libre de tout engagement.

Sous réserve de percevoir une indemnisation au titre du chômage,

Madame/Monsieur bénéficiera, à compter de la date

de cessation de son contrat de travail, soit à compter du *[Le lendemain du dernier jour du contrat],*

du maintien à titre gratuit des garanties de prévoyance assurées par l'Ircem Prévoyance (domiciliée 261 avenue des Nations-Unies – BP 593 – 59 060 ROUBAIX Cedex), dans les conditions légales, réglementaires et conventionnelles en vigueur.

Je soussigné(e), Madame/Monsieur délivre le présent certificat pour faire valoir et servir ce que de droit.

Fait à, le

Signature du particulier employeur

[Le certificat de travail est remis au salarié et une copie est conservée par le particulier employeur]